

PROJET DE DISCOURS DU MINISTRE DES AFFAIRES
ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE,
CHARGE DE LA FRANCOPHONIE ET DES COMORIENS DE
L'ETRANGER

SEM. DHOHIR DHOULKAMAL

**RETRAITE MINISTERIELLE DE L'UNION AFRICAINE
SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 2063**

KIGALI, 1-3 OCTOBRE 2023

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur le Président de la Commission de l'Union Africaine,

Messieurs les Ambassadeurs,

Honorable Assistance, en vos rangs, qualités et grades,

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais, à l'entame de mon propos, exprimer mes vifs et sincères remerciements au Peuple et au Gouvernement rwandais pour la chaleur de l'accueil qui nous a été réservé et pour les bonnes dispositions prises afin de garantir le succès de nos travaux.

Une fois encore, nous nous retrouvons ici, dans cette belle et verdoyante ville de Kigali, pour procéder à l'évaluation du premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 et à l'élaboration du deuxième Plan, couvrant la période 2023-2034.

Il s'agit d'un exercice à la fois laborieux et nécessaire. Il doit nous permettre d'identifier clairement les failles, les lacunes et autres obstacles qui ont empêché la réalisation de certains objectifs de notre Plan décennal et, dans un deuxième temps, nous projeter dans l'avenir en arrêtant ensemble les priorités continentales de la prochaine décennie.

Mesdames, Messieurs,

Nous ne le répéterons jamais assez : l'Agenda 2063 reste le schéma directeur par excellence de l'Afrique, notre boussole programmatique pour atteindre nos objectifs de développement et, *in fine*, transformer notre Continent en une puissance économique.

Nous devons, ainsi, consacrer à cette Retraite le temps qu'il faut et l'énergie nécessaire, pour examiner les résultats relatifs à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 dans nos Etats respectifs. C'est à cette condition que nous allons pouvoir fournir un travail plus consistant et élaborer une feuille de route plus pragmatique pour nos dix prochaines années.

Dix ans après notre premier Plan décennal, entré en vigueur en 2013, et au vu des résultats obtenus d'une manière globale, nous ne pouvons pas faire l'économie de certaines interrogations, ou plutôt des constats.

N'avons-nous pas été trop ambitieux ? Ne faudrait-il pas revoir les indicateurs d'évaluation de l'Agenda 2063 en tenant compte des besoins et des trajectoires de développement de chaque Etat membre ? Y-a-t-il eu suffisamment de vulgarisation auprès des acteurs non étatiques en Afrique, notamment la société civile ?

Voici quelques-unes des questions sur lesquelles je vous invite à réfléchir ensemble durant nos travaux pour apporter les corrections nécessaires.

Mesdames, Messieurs,

L'erreur fondamentale que nous devrions éviter de reproduire dans l'élaboration de ce deuxième Plan décennal, c'est de compter sur un quelconque et hypothétique appui extérieur pour le financement de nos objectifs de développement.

La mise en œuvre de l'Agenda 2063 doit, en effet, reposer essentiellement sur la mobilisation des ressources nationales, à la fois humaines et financières.

Nous devons définir nos priorités sous le prisme de ce crédo, et savoir conjuguer ambition et pragmatisme.

S'il est des thèmes qui méritent une place de choix dans notre feuille de route décennale, l'agriculture en est une.

Parce qu'elle représente environ 30% de notre PIB et 60% de l'emploi en Afrique, elle est un secteur vital autour duquel doit tourner toute politique de développement du Continent.

La guerre en Ukraine, qui a plongé des pans entiers de nos sociétés dans l'insécurité alimentaire, en raison d'une forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur, notamment en matière d'engrais, devrait nous servir de leçon et nous inciter à revoir de fond en comble notre stratégie.

De même, une réorganisation de notre système éducatif est urgente pour l'adapter aux défis actuels du continent, en donnant la priorité à l'innovation et à la technologie.

Ce ne sont que des pistes de réflexion qui méritent d'être approfondies et enrichies par vos expériences et votre vécu afin que nous puissions élaborer un document sérieux.

Mesdames, Messieurs,

Comme je l'ai dit plus haut, notre Plan décennal, pour qu'il soit applicable, doit intégrer les spécificités de chaque Etat.

C'est pourquoi les contraintes particulières inhérentes à l'insularité de certains pays membres doivent être prises en compte, en leur offrant la possibilité d'exploiter leur potentiel.

L'océan reste pour ces Etats une source inépuisable et un immense gisement de richesses. De la pêche au pétrole en passant par le gaz et le tourisme, la mer peut doper la croissance économique de l'Afrique.